

COMPTES ANNUELS

2025

Premier exercice du 15/11/2024 au 31/12/2025

EPSICARE

11 rue Latour
33000 BORDEAUX



DBA EXPERTISE

36 rue du Louvre
75001 PARIS

01.42.44.17.50

www.fr-dba.com

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 15/11/2024 au 31/12/2025

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2025
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Créances			
Autres postes de l'actif circulant			
Disponibilités	6 245		6 245
Total II	6 245		6 245
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	6 245		6 245
Legs nets à réaliser :			
acceptés par les organes statutairements compétents			
autorisés par l'organisme de tutelle			
Dons en nature restant à vendre :			

Bilan passif

au 31/12/2025	
FONDS PROPRES	
Fonds propres sans droit de reprise	
Fonds propres avec droit de reprise	
Réserves	
Excédent ou déficit de l'exercice	-4 155
Situation nette (sous-total)	-4 155
Total I	-4 155
FONDS REPORTES ET DEDIES	
PROVISIONS	
DETTES	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 400
Autres dettes	2 000
Total IV	10 400
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	6 245
(1) Dont à plus d'un an (a) Dont à moins d'un an (a)	10 400
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat

	du 15/11/24 au 31/12/25 14 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et de services				
Ventes de biens				
Ventes de prestations services				
Produits de tiers financeurs	150 000		150 000	
Concours publics et subventions d'exploitation				
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. consommable	150 000		150 000	
Ressources liées à la générosité du public				
Contributions financières				
Repr. / amort., dépréc. et prov.				
Produits des cessions d'immobilisations				
Utilisation des fonds dédiés				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)	150 000		150 000	
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes	8 587		8 587	
Aides financières	145 568		145 568	
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immob. : dotations aux amort.				
Sur immob. : dotations aux dép.				
Sur actif circulant. : dotations aux amort.				
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Valeurs comptables des immo. cédées				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (II)	154 155		154 155	
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-4 155		-4 155	
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immob.				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'éléments financiers				
Produits nets / cessions VMP et instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (III)				
Charges financières				
Dotations aux amort., aux dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immo. financières cédées				
Chges nettes / cessions de valeurs mob. de placement				
Total des charges financières (IV)				
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)				
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-4 155		-4 155	

Compte de résultat

	du 15/11/24 au 31/12/25 14 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Total des produits exceptionnels (V)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dot. amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)				
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	150 000		150 000	
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	154 155		154 155	
EXCEDENT OU DEFICIT	-4 155		-4 155	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL				

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 15/11/2024 au 31/12/2025

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation du fonds de dotation : EPSICARE.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 6 245 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 4 155 Euro. L'exercice a une durée de 14 mois, recouvrant la période du 15/11/2024 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Informations générales

1. Objet social du Fonds de dotation

Le fonds de dotation a pour objet de financer ou réaliser, directement ou par d'autres organismes sans but lucratif des missions d'intérêt général autour de trois axes majeurs :

- la lutte contre la précarité et les inégalités sociales en permettant à des personnes en situation de handicap, de fragilité ou défavorisées et/ou des populations en détresse d'accéder aux droits fondamentaux et notamment l'accès à l'alimentation, aux soins, au logement, à l'éducation, à la mobilité, à la culture, au sport ;
- la promotion de l'insertion professionnelle et le retour à l'emploi des personnes éloignées du marché du travail ;
- la promotion et le soutien à la recherche dans le secteur de la santé.

2. Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

2.1. Actions de lutte contre la précarité et les inégalités sociales

Le Fonds peut financer, soutenir ou réaliser directement les activités suivantes :

Actions d'aide alimentaire : dispositifs de distribution, épiceries sociales, programmes nutritionnels.

Actions d'accès aux soins : prévention, accompagnement médico-social, soutien à des structures sanitaires ou médico-sociales.

Actions d'accès au logement : hébergement d'urgence, soutien à l'accompagnement vers le logement, équipements liés à l'hébergement.

Actions d'accès à l'éducation : dispositifs éducatifs, tutorat, soutien scolaire, bourses ou aides matérielles.

Actions en faveur de la mobilité : transports solidaires, équipements pour la mobilité des personnes en situation de fragilité.

Actions culturelles ou sportives inclusives : billetterie solidaire, ateliers, événements, équipements pour la pratique adaptée.

Aides matérielles ou logistiques : mise à disposition de biens, équipements, ou prestations nécessaires à des actions d'intérêt général.

Ces actions peuvent être conduites pour le bénéfice de publics fragiles, défavorisés, en situation de handicap ou confrontés à des situations d'exclusion ou d'urgence sociale.

2.2. Actions d'insertion professionnelle et d'accompagnement vers l'emploi

Dans le cadre de son objet, le Fonds peut soutenir ou mettre en œuvre :

Programmes de formation et de montée en compétences.

Actions d'accompagnement personnalisé : coaching professionnel, remobilisation, ateliers d'insertion, préparation à l'emploi.

Actions de soutien à la création d'activité ou d'entrepreneuriat inclusif.

Partenariats avec des structures d'insertion (IAE, chantiers d'insertion, associations spécialisées).

Attribution d'aides, bourses ou prestations facilitant l'accès ou le retour à l'emploi.

Les bénéficiaires peuvent inclure les chômeurs longue durée, jeunes sans qualification, seniors en reconversion, personnes en situation de handicap, ou toute personne confrontée à des barrières spécifiques à l'emploi.

2.3. Actions de promotion et de soutien à la recherche dans le secteur de la santé

Le Fonds peut financer, soutenir ou organiser :

Des projets de recherche scientifique ou médicale, fondamentale ou appliquée.

Règles et méthodes comptables

Des études, programmes de prévention, innovations technologiques ou thérapeutiques.

Des prix, bourses, allocations de recherche ou aides à des étudiants, doctorants ou équipes de recherche.

L'acquisition d'équipements scientifiques ou médicaux destinés à des établissements publics ou organismes à but non lucratif.

Des actions de diffusion des connaissances scientifiques ou médicales.

Les financements peuvent concerner des hôpitaux, universités, laboratoires publics, associations de patients ou organismes reconnus d'intérêt général.

2.4. Périmètre géographique

Les actions du Fonds peuvent être réalisées :

- sur l'ensemble du territoire national,
- et, le cas échéant, à l'international, lorsque les projets présentent un caractère d'intérêt général, en cohérence avec les statuts du Fonds.

3. Moyens mis en oeuvre

Afin de réaliser son objet, le fonds de dotation mettra en œuvre tous les moyens qu'il jugera appropriés, et notamment :

- Sélectionner, soutenir, mettre en place et suivre des programmes ou projets entrant dans l'objet du fonds de dotation ;
- Organiser, participer ou soutenir tous événements ou manifestations, conférences, colloques ou programmes concourant à l'objet du Fonds ;
- Attribuer des bourses ou financer des formations à des personnes éloignées de l'emploi afin de leur permettre de réaliser un projet professionnel ;
- Soutenir ou financer toute action de recherche médicale ;
- Editer, publier et diffuser des documents, ouvrages, articles et plus généralement tous supports entrant dans le cadre de l'objet du Fonds ou susceptible de contribuer à sa réalisation ;
- Réaliser tous types d'investissement permettant au fonds d'accomplir ses missions ;
- Contracter des partenariats avec tous organismes d'intérêt général développant des activités similaires ou connexes ;
- Soutenir toute structure d'intérêt général poursuivant des buts similaires ou concourant aux missions du fonds de dotation ;
- Faire appel à la générosité du public dans le cadre de campagnes nationales, après autorisation administrative selon les modalités réglementaires ;
- Réaliser de manière permanente ou occasionnelle la vente de tous produits ou tous services entrant dans le cadre de son objet, ou susceptibles de contribuer à sa réalisation ;
- Et toute autre action qui concourt à la mission et qui entre dans l'objet du fonds de dotation.

Faits caractéristiques

Au cours de l'exercice, le Fonds de dotation a perçu des dons affectés au financement de ses missions d'intérêt général. Ces ressources ont été intégralement utilisées pour la mise en œuvre des actions prévues par l'objet social du Fonds. Aucun autre fait particulier ou événement significatif n'est à signaler.

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des normes comptables (ANC) n° 2023-03 modifiant le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, homologué par l'arrêté du 26 décembre 2018.

Ils sont également conformes au règlement ANC n° 2022-06 modifiant le règlement n° 2014-03 relatif au Plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves hors activités sociales					
Réserves des activités sociales					
RAN hors activités sociales					
RAN des activités sociales					
Exc.ou Déficit hors activ.sociales				4 155	-4 155
Exc.ou Déficit des activités sociales					
Situation nette				4 155	-4 155
Fonds propres consommables			150 000	150 000	
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL			150 000	154 155	-4 155

Les fonds propres consommables sont composés uniquement de dotations consommables conformément aux statuts du Fonds de dotation. Durant l'exercice 2024-2025, la dotation consommable a été consommée totalement.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 400 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 400	8 400		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 000	2 000		
Produits constatés d'avance				
Total	10 400	10 400		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 600
Divers - charges à payer	2 000
Total	5 600

Notes sur le compte de résultat

Honoraires du CAC

Détail des honoraires du CAC :

- Honoraires afférents à la certification des comptes : 3 600 euros
- Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes : 0 euros

Autres informations

Etat séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger

Cet état est à néant car il n'y a eu aucun versement provenant de l'étranger.